



Informations et engagements

Protocole de prévention COVID-19

Saison 2022 ski enfance mercredis & samedis du CAESUG

L'organisation de la saison de ski se faisant dans un contexte sanitaire encore particulier, nous renouvelons le protocole sanitaire de l'année 2021. Renvoyez-nous en un exemplaire signé et conservez-en un chez vous.

Nous vous indiquons un certain nombre de consignes de prévention (dont certaines s'imposent à nous) que vos enfants vont devoir suivre lors des sorties ski, et nous vous demandons de bien vouloir sensibiliser vos enfants au respect de celles-ci.

1) Avant le départ : enfants présentant des symptômes de la COVID-19 :

Les parents sont responsables de ne confier au départ de la sortie aucun enfant présentant l'un des symptômes de la COVID-19.

>>> Ces symptômes sont : fièvre, toux, maux de tête, maux de gorge, courbatures, fatigue inhabituelle, perte brutale de l'odorat, disparition totale du goût, diarrhée ou difficultés respiratoires.

Même si d'autres maladies que la COVID-19 peuvent présenter ces symptômes, nous serons contraints de refuser tout enfant présentant l'un de ces symptômes.

> Cette année, toute sortie annulée pour maladie sera remboursée.

2) Matériel nécessaire :

a) Masques :

Nous demandons aux parents de fournir 2 masques par sortie et par enfant, recyclable ou en tissu.

- **Le premier masque sera réservé au transport dans le car (aller et retour)** et devra être conservé au sec pendant le reste de la sortie. Tout enfant de plus de 6 ans devra en porter un dans le car.

Nous demandons aux enfants de bien ranger au sec le masque dès leur arrivée à la station.

- **Le deuxième masque sera réservé aux autres temps de la sortie :**

- **Le masque devra être porté lors des queues et remontées mécaniques par tous les enfants de plus de 6 ans** (obligation légale). Lors de la pratique du ski, nous recommandons le port du masque également.

Ce masque peut être remplacé par un tour de cou agréé COVID-19, en particulier par les plus jeunes enfants.

- **Lors de tous les autres moments de la sortie (temps du goûter, rassemblements, déplacements à pied...) tous les enfants de plus de 6 ans devront porter leur masque.**

>>> Le CAESUG ne pourrait donc être tenu pour responsable d'une éventuelle contamination de votre enfant à ce moment.

Nous attirons votre attention sur les consignes suivantes :

- autant que possible l'enfant devra rester avec son groupe de ski, lors des moments de rassemblement en dehors des pistes,
- l'enfant devra autant que possible respecter des distances physiques raisonnables avec ses

camarades à tout moment de l'après-midi.

b) Gel hydroalcoolique :

Les moniteurs désinfecteront les mains des enfants au gel hydroalcoolique (fourni par le CAESUG), avant de monter dans le bus, et avant de prendre le goûter.

c) Autre équipement de ski :

Comme chaque année, nous demandons aux parents de fournir l'équipement complet de leur(s) enfant(s), à savoir : tenue chaude, gants, skis, chaussures et bâtons, lunettes de soleil, casque.

- **Pendant la pratique du ski et à tous les autres moments de la sortie, chaque enfant devra conserver son propre matériel de ski avec lui et ne pas l'échanger avec ses camarades (bâtons...).**
- Comme les années précédentes, aucun enfant ne pourra monter dans le car avec ses chaussures de ski. Les enfants devront arriver au bus avec une paire de baskets aux pieds.

3) Le goûter :

Comme chaque année, le CAESUG fournira un goûter complet aux enfants.

- Pour le goûter, les moniteurs donneront aux enfants du gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains. La distribution du goûter sera effectuée par un moniteur.
- Nous vous remercions de sensibiliser vos enfants aux gestes nécessaires pendant ce temps particulier de détente (regroupement par groupe de ski, distance physique, usage du gel).

4) Symptômes de COVID-19 pendant une sortie :

Cette année, l'équipe du CAESUG va nommer un **référént COVID unique** qui sera responsable de vérifier que l'ensemble des présents à la sortie sont bien identifiés et notés sur la liste ad hoc, et qui sera responsable de la prise en charge d'un potentiel enfant malade de la COVID-19.

Si un enfant venait à présenter des symptômes COVID-19 (voir paragraphe 1), le référént COVID l'amènerait à l'équipe médicale de la station, contacterait ses parents par téléphone afin de les informer sur la situation. L'enfant ne skierait plus de l'après-midi et serait tenu à l'écart des autres enfants.

Je soussigné(e)....., père ou mère (rayer la mention inutile) de(s) l'enfant(s) suivant(s) inscrit à la saison 2022 du ski mercredi ou samedi ados CAESUG :

.....
.....

certifie avoir pris connaissance du protocole ci-dessus et m'engage à les expliquer à mon(es) enfant(s).
Ce protocole pourra être complété d'autres mesures sanitaires postérieures, si la réglementation venait à évoluer d'ici le démarrage de la saison 2022.

A....., le...../...../2021

Signature obligatoire
(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :